

Département
de
SEINE-ET-MARNE

Arrondissement
de
PROVINS

Canton
de
FONTENAY-TRÉSIGNY

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté Égalité Fraternité

Mairie de Bernay-Vilbert

PV1802

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FEVRIER 2018

L'an deux mil dix-huit,
Le seize février à 20h30
Le conseil municipal de la commune de Bernay-Vilbert s'est
réuni en mairie de Vilbert pour une séance ordinaire et après
convocation légale sous la présidence de M. STOURME

*Étaient présents : M.POSSOT, Mme RENE
adjoints au maire, Mme LAB, Mme BERG-LE-MAITRE, Mme
SCHAAF, maire délégué, M.MOUCHERONT, M.ROOSEN,
M.LECLERC, M.LAMOUREUX, M.CARREIRA,
M.BALLET.*

*Absent(s) excusé(s) : M MATTEI et Mme GILLETTE
Absent(s) : Mme CONTINSOUZAS*

Secrétaire de séance : Mme RENE

Monsieur STOURME, maire, ouvre la séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 25 janvier 2018 est approuvé, à l'unanimité.

DESIGNATION DES DELEGUES AU SIETOM :

Le Conseil Municipal procède à la désignation des délégués du **SYNDICAT INTERCOMMUNAL**. Sont désignés :

Titulaires : Monsieur Moucheront Alain, **ET** Monsieur Ballet Samuel, Suppléants :
Monsieur Stourme Patrick, **ET** Madame Schaaf Véronique,

La délibération suivante est prise :
(DCM1814)

Monsieur le Maire expose que, suite à la démission de Monsieur POSSOT de son poste de délégué titulaire de la Communauté de Communes du Val Briard au SIETOM de Tournan-en-Brie, il y a lieu de proposer un remplaçant au Président de la Communauté de Communes.

Monsieur Samuel BALLET se porte candidat et est désigné à l'unanimité.

Sa candidature sera proposée au Président de la Communauté de Communes du Val Briard

DESIGNATION DES DELEGUES AU SMIVOS :

Le Conseil Municipal procède à la désignation des délégués du **SYNDICAT INTERCOMMUNAL MIXTE A VOCATION SCOLAIRE (Collège et Lycée de Rozay-en-Brie)**. Sont désignés :

Titulaires : Madame Lab Brigitte, **ET** Madame René Sandrine, Suppléants : Monsieur Stourme Patrick, **ET** Monsieur Ballet Samuel.

La délibération suivante est prise :
(DCM1815)

Monsieur le Maire rappelle que Monsieur DESALME était délégué suppléant de la Communauté de Communes du Val Briard au SMIVOS de Rozay-en-Brie.

Suite à la démission de Monsieur DESALME de son poste de conseiller municipal, il y a lieu de proposer un remplaçant du poste de délégué suppléant au SMIVOS à Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Val Briard.

Monsieur Samuel BALLET se porte candidat et est désigné à l'unanimité.

Sa candidature sera proposée au Président de la Communauté de Communes du Val Briard

GROUPEMENT DE COMMANDE MAINTENANCE ECLAIRAGE PUBLIC :

Ce point est reporté ultérieurement.

DEMANDE DE SUBVENTION « AMENDES DE POLICE » :

Monsieur STOURME, maire rappelle le principe de redistribution pour les communes de moins de 10 000 habitants dans le cadre d'investissements de sécurisation routière.

La délibération suivante est prise à l'unanimité :
(DCM1816)

Madame RENE, adjoint au maire informe le Conseil Municipal que le Conseil départemental de Seine-et-Marne a transmis aux communes les dossiers de demande « Amendes de police » permettant aux communes de moins de 10.000 habitants de bénéficier d'aides pour faire face à des travaux d'amélioration de la sécurité routière.

Elle précise que plusieurs dossiers prévus sur 2018 pourraient bénéficier de ces aides.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le maire à déposer des dossiers « amendes de police » auprès de l'Agence Routière Départementale de Provins.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

Le conseil, après réflexion, décide d'accorder au budget 2018 des subventions aux associations suivantes. La subvention à destination du Comité de Fêtes sera définie ultérieurement.

Le maire propose aux membres du conseil municipal d'attribuer les montants de subventions 2018 aux associations suivantes :

Amicale des sapeurs pompiers	100
Amis de l'église de Bernay	200
Croix-Rouge	200
Entraide Déplacement	150
FNACA	50
Jeunes Sapeurs Rozay-en-Brie	100
Le Grenier 77	300
Les Restos du Coeur	200
Mission Locale Brie	839
TOTAL	2 139

QUESTIONS DIVERSES

- M le maire confirme que le conseil départemental a validé les 2 sections d'approches sur les routes départementales en entrée du hameau de Villeneuvotte et de Vilbert (route de Rozay). Elles devraient être réalisées courant 2018.
- Les représentants du RPI informent le conseil municipal qu'une demande de dérogation a été émise pour un retour à la semaine de 4 jours pour la rentrée scolaire 2018/2019, suite à l'avis du conseil d'école..
- M Lamoureux se porte référent pour réaliser le recensement des artisans et des commerçants sur notre commune suite à la demande de la communauté de communes du Val Briard.
- M le maire informe le conseil municipal que le vendredi 9 mars à 20h30 à l'antenne de Rozay en Brie de la communauté de communes, une soirée débat sera organisée dans le cadre de la lutte contre l'homophobie.
- Le conseil municipal prend note de la nouvelle composition du comité des fêtes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 50

- Désignation des représentants communaux au SIETOM. (DCM1814)
- Désignation des représentants communaux au SYNDICAT INTERCOMMUNAL MIXTE A VOCATION SCOLAIRE (Collège et Lycée de Rozay-en-Brie). (DCM1815)
- Demande de subvention « amendes de police ». (DCM1816)
- Subventions aux associations 2018.

MEMBRES DU	PRESENT(S)	ABSENT(S)	PROCURATION A
CONSEIL MUNICIPAL			
P. STOURME			
D.POSSOT			
R.MATTEI		X	
S.RENE			
B.LAB			
E.BERG-LE MAITRE			
V.SCHAAF			
A.MOUCHERONT			
M.ROOSEN			
A.LECLERC			
N.LAMOUREUX			
F.CARREIRA			
S.BALLET			
P.GILLETTE		X	
V.A CONTINSOUZAS		X	